



ma chaudiere est utilisée par mon voisin

Par **jenny19**, le **18/09/2012 à 14:55**

cela fait trois mois que je viens d'emmenager dans un nouvel appartement. Par le plus grand des hasard je me suis aperçu que ma chaudiere (qui sert pour mon eau chaude et mon gaz) sert aussi pour le voisin du dessous... Rien de cela ne m'a été précisé et je suis seule a payer les factures. Ai je le droit de contester car je ne vois pas pourquoi je devrais payer les consommation du voisin... Quels sont mes recours?
Merci par avance.

Par **janus2fr**, le **18/09/2012 à 16:33**

Bonjour,
Pouvez-vous en dire un peu plus sur la situation ?
Etes-vous locataire ou propriétaire ?
Dans quel type d'immeuble ?

Par **jenny19**, le **18/09/2012 à 16:50**

Je suis locataire de mon appartement et non propriétaire. Dans une maison séparé en 3 appartements appartenant tous au meme propriétaire. Il nous a loué l appartement donc sans nous préciser que nous devons payer l'eau chaude et le chauffage pour le locataire qui est au dessous de nous.

Par **janus2fr**, le **18/09/2012 à 19:58**

Bonjour,
Il n'est, bien entendu, pas question pour vous de payer chauffage et eau pour le voisin.
Vous êtes dans le cas d'un chauffage collectif et probablement également qu'il n'y a qu'un seul compteur d'eau.
C'est donc au bailleur de répartir les charges sur les divers locataires.
En avez-vous parlé avec lui ?